



## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### **Objet : Suspension temporairement du droit de fréquenter la rivière Rimouski pour la pêche sportive**

Chers membres de la Zec Saumon Rimouski,  
Cher(e)s ami(e)s de la rivière Rimouski,

Les dirigeants de la Zec Saumon Rimouski, en tant que fiduciaires, ont l'obligation de préserver à long terme la ressource saumon. À cet égard, la situation exceptionnelle de canicule et de basses eaux alarmantes, que nous vivons depuis le début juillet, est sans précédent et cela nous oblige à envisager différentes options pour protéger cette ressource.

Depuis plusieurs jours, nous avons eu de nombreuses discussions avec des dirigeants de la FQSA et différents hauts fonctionnaires du ministère afin de nous éclairer sur toutes les options possibles qui nous permettraient de protéger le saumon et de brimer le moins possible les pêcheurs sur l'ensemble de la saison.

Nous en sommes venus à la conclusion que la seule action raisonnable et la moins coercitive possible qui s'impose est d'inciter l'ensemble des pêcheurs de la rivière Rimouski à collaborer et de bien vouloir accepter librement de suspendre temporairement leur droit de fréquenter la rivière pour la pêche sportive, et ce jusqu'à avis contraire. **Cette mesure a été prise afin de protéger le saumon qui se trouve actuellement dans une position d'extrême vulnérabilité due à un niveau d'eau alarmant.**

Pourquoi une telle recommandation plutôt qu'une suspension officielle de vente des droits d'accès? La réponse est fort simple: la vente des droits d'accès ne relève pas de la juridiction du conseil d'administration, mais bien du ministère. S'il n'en tenait qu'à lui, votre conseil d'administration aurait pris sur-le-champ la décision de cesser temporairement la vente des droits d'accès.

Bien qu'elle ne soit pas parfaite, cette mesure nous apparaît la plus flexible, car après discussions avec le ministère, une demande de fermeture de la pêche aurait entraîné automatiquement la fin de la saison de pêche pour 2017. Ce qui n'était pas une option pour nous. Alors, notre recommandation, si elle est respectée par les pêcheurs, permettra de protéger la ressource et de redonner l'accès à la rivière dès que la situation redeviendra acceptable.

Pour votre information, le débit actuel de la rivière est de 1.2 mètre cube/sec., du jamais vu en plus de trente ans. Les débits sont si bas que, depuis plus de 3 semaines, les saumons n'entrent même plus dans la cage de capture au pied du barrage *La Pulpe*. Par ailleurs, plusieurs saumons ont été vus avec des mouches sur le dos...

Jusqu'à quand notre recommandation tiendra-t-elle? Personne ne peut contrôler mère Nature... Lorsque les débits et la température reviendront à la normale et que le saumon aura recommencé ses activités de montaison vers le piège de capture, ce que nous espérons tous, nous allons redonner l'accès à la rivière avec grand plaisir aux pêcheurs.

Pendant cette période de suspension temporaire de la pêche, nous allons augmenter de façon importante la surveillance sur la rivière, et bien évidemment, votre support à cet égard serait très apprécié. Pouvons-nous espérer que vous ne déserterez pas pour autant la rivière? Vous pourriez ainsi servir la cause comme gardien de la ressource et devenir des témoins de la reprise de la migration des saumons... votre support est fondamental à notre décision.

La rivière Rimouski est prise en exemple à travers le Québec pour son extraordinaire succès de réintroduction du saumon dans son milieu. La situation que nous vivons présentement pourrait anéantir des dizaines d'années d'efforts et d'investissements.

Nous croyons en votre éthique et en votre solidarité communautaire. Nous comptons ainsi sur votre appui dans nos efforts pour préserver la ressource et la pérennité de notre rivière.

Je vous remercie de votre compréhension et salue à l'avance votre esprit de coopération habituel. J'espère de tout cœur que votre patience et notre vision porteront ses fruits à moyen et long terme.

René Gagnon  
Président Zec Saumon Rimouski

- 30 -

Pour information :  
Stéphane Forest  
Directeur Zec Saumon Rimouski  
418-722-6453